

STOUMONT

Rapport annuel de l'Opération de Développement Rural (ODR) et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

2017

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 1	1.1	Lorcé Aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé	512.254,09 €	Développement rural : 276.861,66 €	Inauguration le 12 novembre 2017

2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 1	1.3	Ruy Aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce	219.675,50 €	DR : 175.740,40 € Commune : 43.935,10 €	Actualisation de la fiche-projet en cours pour une présentation au Conseil communal, marché de service en cours d'élaboration
Lot 1	1.7	Stoumont Réhabilitation et mise en réseau des chemins et sentiers en valorisant le patrimoine local	Estimation : 175.000 € + aménagement des points de vue et aires d'accueil (non estimés)	Développement rural Commune CGT	<ul style="list-style-type: none"> - Actions d'entretien des chemins et sentiers - Actualisation de l'atlas des chemins vicinaux - Charte pour la gestion durable de la forêt - Actions de promotion des arbres remarquables (participation aux journées de l'arbre) - Balisage et aménagements de promenades - Nouvelles cartes de promenades en cours de réalisation
Lot 1	1.8	Stoumont (commune) Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux	Audit : environ 3.000 € par bâtiment	UREBA + Commune	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les écoles - Formation guide énergie - Rénovation de plusieurs salles de villages
Lot 1	1.9	Stoumont (commune) Optimalisation des captages et du réseau d'eau de distribution et sensibilisation à une consommation raisonnée	Coût non estimé	A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'un réseau de distribution - Instauration d'une prime pour l'installation de citernes à eau de pluie et le placement d'une station d'épuration
Lot 1	1.10	Stoumont (commune) Actions à développer afin d'améliorer l'information et la communication	A préciser	A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du site internet et du bulletin communal - Mise en place d'un comité culturel - Création d'un agenda culturel (ASBL)

					Kadriculture) - Réalisation d'une farde d'accueil pour les nouveaux habitants
Lot 2	2.2	Stoumont (commune) Inventaire, mise en valeur et restauration, le cas échéant, du Petit Patrimoine		Commune	- Inventaire en cours de réalisation - Projet de création d'une brochure sur le petit patrimoine - Restauration des murs du cimetière de Moustier/Rahier - Participation aux journées du patrimoine
Lot 2	2.3	Stoumont (commune) Création de logements à prix modérés intégrant des préoccupations relatives à l'énergie, la mixité sociale et l'intergénérationnel.	Coût non estimé	A déterminer	- Création d'un service communal du logement - Création de deux logements publics à Chevron - Création de deux logements publics à Stoumont
Lot 2	2.4	Stoumont (commune) Aménagement de différents points d'eau destinés aux agriculteurs et aux particuliers	142.961,50 €	PCDR Commune	+ Aménagement d'une citerne à eau en période de grande sécheresse
Lot 2	2.5	Stoumont (commune) Mise en œuvre de différentes actions afin de faciliter la mobilité dans la commune et vers l'extérieur	Coût non estimé	PCDR Commune	+ - Création d'un bus communal : Stoumobile (CPAS) - Adhésion à Covoit'stop - Réfection de la voirie entre Borgoumont et La Gleize - Enquête publique liée à la mobilité et la sécurité routière réalisée par la CCATM et la CLDR

Lot 3	3.4	Stoumont Mise en place de technologie faisant appel aux énergies renouvelables		UREBA Développeme nt rural Commune	- Prime communale pour le placement de panneaux solaires et photovoltaïques
Lot 3	3.5	Stoumont (transcommunal) Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage actuel de structures de type RAVeL			Projet à l'étude
Lot 3	3.7	Stoumont (commune) Accessibilité aux services	Coût non estimé		Co-accueil pour la petite enfance

3. Tableau des projets en attente

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	1.2	Stoumont (village) Ph1 : Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité. Ph2 : Sécurisation de la route régionale.	Ph1 : 3.748.916,38 € Ph2 : Coût non estimé	PCDR + Commune + Infrasport SPW + DGO + commune	Ph1: en suspend Ph2 : dans les 6 ans (planning des voiries régionales)
Lot 1	1.4	Rahier Elaboration d'un véritable cœur du village historico-culturel et valorisation du pôle de loisirs existant au profit des habitants et du développement d'un tourisme diffus.	639.818,96 €	PCDR + Commune	Non déterminé
Lot 1	1.5	Moulin du Ruy Aménagement de convivialité et de mobilité douce	638.471,63 €	PCDR + Commune	Non déterminé
Lot 1	1.6	La Gleize Aménagement du centre du village et de ses accès dans une optique de convivialité	269.340,85 €	PCDR + Commune + SPW DGO Routes et Bâtiments	Non déterminé
Lot 2	2.1	Chevron (Village) Aménagement de convivialité et création d'un réseau de chaleur	Aménagement de convivialité : 300.000 € Réseau chaleur : Coût non estimé	A déterminer	Non déterminé
Lot 2	2.6	Stoumont (commune) Création d'un atelier rural, en lien avec la démarche entamée auprès de la SPI + (création d'une zone d'activité) économique	Coût non estimé	PCDR + Commune	Non déterminé

Lot 3	3.1	Stoumont (commune) Développement d'une filière bois-énergie	Coût non estimé	UREBA : 30 % (15 % si ce projet bénéficie d'autres subsides)	
Lot 3	3.2	Stoumont (Transcommunal) Intégration de la commune dans un Parc Naturel	Coût non estimé	DGARNE + Commune	Création du <i>Parc Naturel des Sources</i>
Lot 3	3.3	Stoumont (commune) Acquisition de bâtiments intéressant à préserver	Coût non estimé	A déterminer	Non déterminé
Lot 3	3.6	Stoumont (Transcommunal) Intégration de la commune dans un projet transcommunal de valorisation du Massif des Forêts des Tailles	Coût non estimé	75.000 € pour l'appui technique si le projet est retenu dans le cadre de l'appel à candidatures pour projets pilotes. Autres sources potentielles : Développement rural, CGT, ...)	Non déterminé

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2011	PCDR classique	Fiche 1.1 : Lorcé	Aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé	276.861,66 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				02/03/2012
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				30/10/2014
Approbation de l'avant-projet par la R.W				10/04/2015
Approbation du projet par l'A.C.				30/09/2015
Approbation du projet par le Ministre				21/01/2016
Adjudication :				09/03/2016
Décision d'attribution du marché				15/04/2016
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				26/08/2016
Début des travaux				24/10/2016
Réception provisoire				23/10/2017
Décompte final				02/10/2017
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				512.254,09 €
Montant du subside développement rural				276.861,66 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				496.064,18 €

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2011	PCDR classique	Fiche 1.1 : Lorcé Aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé	I.a, I.b, I.e, II.a, III.a, III.b, III.c, IV.a, IV.b, IV.c, V.a, V.b, VI.c	512.254,09 €	02/10/2017
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine ¹	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges				Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices					
Fonctionnement du projet et utilisation du bien					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet		Sécurisation du village afin de renforcer les modes doux, d'améliorer l'accès aux zones de rencontres et de convivialité			
Impact des activités sur emploi		non			

¹ Les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2007	2007	28/03/2013	Pas de modification
Date des réunions durant l'année écoulée	09/03/2017	Nombre de présents :	7 participants
	23/08/2017		9 participants
	05/10/2017		11 participants
	14/12/2017		60 participants
Réflexion sur l'opération de développement rural			
<p>La CLDR s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2017. En parallèle à ces réunions, une collaboration avec la CCATM a été mise en place afin de concerter la population sur la mobilité et la sécurité routière dans l'entité. Le rapport de la CLDR, joint en annexe, présente le détail des réunions et des initiatives.</p> <p>En 2017, les membres ont traité les dossiers et sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche 1.1 « Aménagements visant à renforcer la convivialité du centre de Lorcé » - Fiche 1.3 « Ruy : Aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce » - Mobilité et sécurité routière dans l'entité en collaboration avec la CCATM : enquête par voie postale - Inventaire du petit patrimoine en vue de créer une brochure - Transcommunalité et filière Nature et Tourisme en Ourthe-Vesdre-Ambève 			
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	Fiche 1.3		
Intitulé du projet	Ruy Aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce		
Priorité du projet	Lot 1		
Calendrier d'exécution	Suivi des étapes liées à la demande de convention auprès du Développement rural		

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2018)	Lot 1	1.3 Ruy. Aménagement de convivialité valorisant la nature et favorisant la mobilité douce	Ph1 : 3.748.916,38 €	PCDR	A déterminer
				Infrasport	A déterminer
				Commune	A déterminer
Année rapport annuel + 2 ans (2019)	Lot 1	1.2 Stoumont (village) Ph1 : Création d'un pôle multifonctionnel poursuivant des objectifs de services, de loisirs et de mobilité.	219.675,50 €	PCDR	A déterminer
				Commune	A déterminer
	Lot 1	1.4 Rahier Elaboration d'un véritable cœur du village historico-culturel et valorisation du pôle de loisirs existant au profit des habitants et du développement d'un tourisme diffus.	639.818,96 €	PCDR	A déterminer
				Commune	A déterminer
Année rapport annuel + 3 ans (2020)	Lot 1	1.5 Moulin du Ruy Aménagement de convivialité et de mobilité douce	638.471,63 €	PCDR	A déterminer
				Commune	A déterminer
	Lot 1	1.6 La Gleize Aménagement du centre du village et de ses accès dans une optique de convivialité	269.340,85 €	PCDR	A déterminer
				Commune	A déterminer
				SPW DGO Routes et Bâtiments	A déterminer
	Lot 1	1.9 Stoumont (commune) Optimalisation des captages et du réseau d'eau de distribution et sensibilisation à une consommation raisonnée	Coût non estimé	A déterminer	A déterminer

Commission Locale de Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2017

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	28 mai 2001
Approbation du PCDR par la CLDR	20 mai 2009
Approbation du PCDR par le Conseil communal	17 juin 2009
Présentation en CRAT	23 septembre 2009
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	8 juillet 2010
Durée de validité du PCDR	10 ans
Conventions en cours	Lorcé (fiche 1.1)

2. Les réunions de la CLDR en 2017

La CLDR s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2017. Les PV des réunions sont annexés à ce rapport.

CLDR 9 mars 2017

Les membres de la CLDR se sont réunis le 9 mars 2017 afin de passer en revue et approuver le rapport annuel de l'Opération de Développement Rural pour l'année 2016. Cette réunion a en outre permis de procéder à un état des lieux des projets en cours et d'envisager une demande de convention pour les aménagements de convivialité au Moulin du Ruy (fiche 1.5) au cas où le projet à Ruy n'aboutirait pas.

CLDR 23 août 2017

La CLDR s'est associée à la réflexion de la CCATM afin de concrétiser la mise en œuvre d'un projet de concertation citoyenne sur les thématiques liées à la mobilité et la sécurité routière. La réunion a permis de mettre en place un questionnaire et une lettre à destination des citoyens et d'établir un planning de travail.

CLDR 5 octobre 2017

La réunion du 5 octobre a permis de finaliser le questionnaire réalisé dans le cadre de l'enquête citoyenne liée à la mobilité et la sécurité routière dans l'entité. L'évolution des travaux d'aménagement du village de Lorcé a ensuite été présentée aux membres. Ces derniers ont été invités à l'inauguration des aménagements le 12 novembre 2017. Une ébauche du projet de dépliant relatif au petit patrimoine de Chevron a été présentée aux membres qui ont finalement été invités à poursuivre leur travail d'inventaire du patrimoine communal.

InterCLDR du 14 décembre 2017

Une réunion interCLDR rassemblant les membres et mandataires de toutes les communes du GREOVA s'est tenue le 14 décembre 2017 à Comblain-au-Pont. La thématique principale de la réunion portait sur la transcommunalité et plus particulièrement sur le projet de *Filière Découvertes Nature et Tourisme en Ourthe-Vesdre-Ambève* mené par Madame Catherine ROBINSON, chargée de projet. L'interCLDR s'est clôturée par une visite de la Maison des Découvertes et une dégustation de produits de terroir.

3. Initiatives de la CLDR

Les membres de la CLDR se sont associés aux membres de la CCATM afin d'organiser une concertation citoyenne sur les thématiques relatives à la mobilité et la sécurité routière dans l'entité. Un courrier et un questionnaire ont été envoyés à tous les habitants de Stoumont.

4. Etat d'avancement des projets en convention

Fiche 1.1 « Aménagements de convivialité dans le centre de Lorcé » :

L'avant-projet a été approuvé le 20 octobre 2014 par la CLDR et le 30 octobre 2014 par le Conseil communal ; il a été approuvé par l'Administration régionale le 10 avril 2015. Parallèlement, la Commune a poursuivi les démarches pour l'acquisition du terrain jouxtant la salle ; l'acquisition a eu lieu le 31 décembre 2013. Le projet définitif a été présenté et approuvé par la CLDR lors de la réunion du 10 septembre 2015 ; il a été approuvé par le Conseil communal du 30 septembre 2015. Le permis d'urbanisme a été délivré à la Commune le 2 octobre 2015 et le dossier projet a été transmis à l'Administration régionale le 5 octobre 2015. Le 26 janvier 2016, la Commune a reçu l'accord du Ministre sur le dossier projet définitif. L'avis de marché a été publié le 1^{er} février 2016. Seize offres ont été réceptionnées et ont été ouvertes le 9 mars 2016. Le marché a été attribué à l'entrepreneur Roberty de Manhay. L'ordre de commencer les travaux a été donné le lundi 24 octobre 2016. Ces derniers ont effectivement débuté le 9 février 2017 et se sont terminés au cours du dernier trimestre 2017. L'inauguration des aménagements de convivialité réalisés dans le village de Lorcé s'est tenue le dimanche 12 novembre 2017.

5. Perspectives pour 2018

- Suivi des différentes étapes liées à la demande de convention pour les aménagements de convivialité et de mobilité douce dans le village de Ruy (fiche 1.3).
- Analyse du questionnaire complété par les citoyens dans le cadre de l'enquête publique relative à la mobilité et la sécurité routière dans l'entité.
- Poursuite de l'inventaire du petit patrimoine afin d'aboutir à la réalisation d'une brochure par village.



S i t e d ' E x c e p t i o n

Commission Locale de Développement Rural
Procès-verbal de la réunion du 09.03.2017

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la réunion du 27 décembre 2016 ;
- 2) Approbation du rapport annuel 2016 de la CLDR ;
- 3) PCDR Lorcé – Etat d'avancement des travaux ;
- 4) Budget CLDR : Petit investissement – Définition du 1^{er} projet à entreprendre ;
- 5) PCDR – 2^{ème} convention – Choix de la fiche à introduire ;
- 6) Désignation d'un auteur de projet : avis sur le modèle de cahier spécial des charges ;
- 7) Divers.

Personnes présentes :

M. Philippe GOFFIN, Président de la CLDR ;
M. Christian COLLIENNE, secrétaire de la CLDR ;
M. Bruno DEPASSE, membre effectif ;
M. Frédéric LEFORT, membre effectif ;
M. Alain MONSEUR, membre effectif ;
M. Jean LEBRUN, membre suppléant ;
Mme Alix EVRARD, agent local du GREOVA.

Personnes excusées :

M. Marc CORNILLE ;
Mme A.-S. DEFOEUX ;
M. Didier GILKINET ;
M. Michaël HENNEQUIN ;
M. Daniel HERMANS ;
M. Frédéric LECRENIER.

Monsieur GOFFIN, le Président, ouvre la séance à 20h10 et remercie les membres de leur présence.

L'agent local du GREOVA prend ensuite la parole pour présenter à la commission un appel à projet : celui de l'asbl *GENERATIONS SOLIDAIRES*. Si la commune est intéressée de recevoir un subside pour développer un projet solidaire, elle est invitée à y répondre avant le 04 avril 2017.

Monsieur GOFFIN reprend ensuite la parole :

1) Approbation du PV de la réunion du 27 décembre 2016 ;

L'approbation des membres présents se fait sans commentaire.

2) Approbation du rapport annuel 2016 de la CLDR ;

Monsieur GOFFIN cite, lot après lot, les projets auxquels la commune s'est consacrée durant l'année 2016 (ajout d'une prime pour le placement d'une station d'épuration ; attribution du marché des travaux pour le balisage des promenades et sentiers - prévus après l'été 2017 ; restauration achevée des murs du cimetière de Moustier/Rahier ; création du *Parc Naturel des Sources* ; etc.). Une conversation s'ensuit entre les membres concernant l'ASBL culturelle *kadriCulture* (initialement une organisation d'activités supra-locales entre les 4 communes de Trois-Ponts, Stoumont, Vielsalm et Lierneux). Il semble que les membres regrettent un nouveau partenariat avec Spa et non pas de Stavelot. Une attention est apportée au projet 1.1 Lorcé : les membres saluent le fait que les travaux aient enfin commencé. Les projets 1.3 et 1.5 sont cités quant à la préoccupation du jour. Le reste du rapport est approuvé sans commentaire. Ce rapport validé par les membres présents pourra donc être présenté au Conseil communal prévu le 15 mars 2017.

3) PCDR Lorcé – Etat d'avancement des travaux ;

Les travaux ont commencé le 09 février 2017 au lieu du 24 octobre 2016. 90 jours ouvrables ont été fixés pour leur réalisation. Une liste des premières réalisations abouties est citée : la route a été raclée ; le terrain situé près de la salle communale a été terrassé ; les éléments linéaires d'évacuation de l'eau ont été enlevés ; les murs en pierre sèche ont été démolis et leur reconstruction commence ; un panneau de la Région Wallonne a été mis en place afin d'indiquer la nature, le budget et les différents niveaux d'intervention (Région Wallonne et Commune de Stoumont). Il est aussi précisé qu'une réunion de chantier a lieu chaque semaine. Enfin, une remarque est faite concernant la signalisation du détournement : cette dernière n'a pas été stipulée au niveau du carrefour vers la Lienne en venant de Stoumont. Or, il est nécessaire que cette signalisation soit faite pour les automobilistes désireux de rejoindre l'A26-E25 vers Bastogne.

Concernant les portes d'accès salle/chapiteau, José WERNER a précisé qu'il en existerait deux, mais que la construction sur place de rampes ne serait pas possible pour les PMR, seules des marches pouvant convenir au projet. Il s'agira alors, précise Monsieur GOFFIN, de faire réaliser en atelier une rampe en métal galvanisé, qui pourra être fixée par des boulons amovibles.

Un poteau électrique (géré par ORES) pose problème : il est placé de manière inopportune près d'un mur où se trouve encastrée une croix du 17^{ème} siècle. La commission se demande s'il ne faudrait pas enlever cette croix du mur et la mettre ailleurs, mais Monsieur GOFFIN est plutôt partisan de déplacer le poteau. Une réunion a lieu à cet effet entre la commune, le propriétaire de la croix et ORES en début de semaine prochaine*. Un membre s'inquiète que les frais liés au déplacement de ce poteau puissent empiéter sur le budget du PCDR. *Finalement, le déplacement du poteau sera à charge d'ORES.

Autre problème : en matière de réseau de communication, afin de ne pas devoir rouvrir la route le jour où l'entité pourrait bénéficier de la fibre optique (à savoir que la connexion 3G/numérique laisse grandement à désirer ici et là), il avait été

souhaité par la commune qu'une gaine de 450 mètres soit placée...mais il n'en existe pas de stock. Le constat étonne la commission. A cet effet, un membre précise que *PROXIMUS* doit se responsabiliser davantage.

Les gens de Lorcé uniquement seraient autorisés à circuler pendant la durée des travaux. Monsieur GOFFIN précise tout de même que le béton de la nouvelle route devrait sécher pendant 21 jours. Il existe un problème quant à l'espace restreint de la voirie : il empêcherait le passage du tracteur du fermier M. BONMARIAGE, qui a besoin d'accéder à sa prairie pour traire ses vaches.

4) Manque d'affluence des membres de la CLDR

Un constat est fait quant au trop peu d'affluence des membres de la CLDR à cette présente réunion. En effet, outre les Président et Secrétaire de la CLDR et l'agent de développement du GREOVA, seuls 4 habitants de la Commune sont présents. Certains se remémorant la grande motivation des membres en début de PCDR se demandent si dans ces conditions la CLDR a encore du sens. Une discussion s'ensuit concernant les raisons de ce grand nombre d'absences (les lenteurs administratives régionales relatives aux derniers projets n'y sont pas étrangères) et la manière de les ré-intéresser afin de les faire revenir (courrier et demande d'approbation quant aux projets en cours, contexte plus attrayants des futures réunions, etc.).

5) Budget CLDR : Petit investissement – Définition du 1^{er} projet à entreprendre

Il existe un montant de 5000 euros dans le budget octroyé à la CLDR pour 2017. Monsieur GOFFIN invite les membres à lui soumettre des idées à concrétiser afin de rendre souffle, sens et matière concrète à l'investissement citoyen dans la CLDR.

Une idée depuis longtemps en réflexion consiste en la réalisation d'un catalogue du petit patrimoine, avec des mises à jour régulières. Un autre membre propose d'y insérer quelques photographies relatives à une petite exposition à scénographier, qui tournerait dans les salles communales pour présenter ce petit patrimoine aux touristes. Monsieur GOFFIN demande si le GREOVA pourrait intervenir au niveau du travail graphique (voire aussi peut-être d'une partie des impressions). L'agent du GREOVA soutient que cela ne devrait pas poser de problème sous réserve d'un avis du service graphisme et de la Direction. A cet effet il est déjà prévu qu'une rencontre ait lieu entre la Commune et Monsieur P. GIELSON, graphiste au GREOVA. La personne la plus à même de donner de la matière à ce catalogue est Monsieur Etienne LORENT, que la commune se charge de contacter. Une autre personne, Martine DELNOY, avait aussi réalisé un travail à ce sujet, rappelle un membre. Enfin, afin de concerner les initiateurs (absents) de ce projet, M. DEPASSE souhaite que la maquette de ce catalogue leur soit proposée avant impression. Une sponsorship serait aussi la bienvenue.

Monsieur GOFFIN propose aussi de rédiger un article à faire paraître dans le prochain bulletin communal de juillet, présentant un bref historique du PCDR ainsi que les souhaits des GT après l'achèvement des travaux de Lorcé et de Moulin du Ruy. En effet, il est à présent nécessaire de poser un choix sur les prochaines fiches à activer avant l'échéance du PCDR en 2020.

6) PCDR – 2^{ème} convention – Choix de la fiche à introduire

La fiche 1.2 (du hall omnisports à Stoumont) ne pouvant être lancée faute de subvention suffisante (les travaux se chiffrent à 2 millions d'euros), Monsieur GOFFIN

explique aux membres que l'attention communale s'était alors tournée vers le projet 1.3 (Ruy), mais que dû à un refus de cession de terrains des villageois à la commune, cette dernière s'était alors rabattue sur l'idée de fusionner les projets 1.3 et 1.5 (Moulin du Ruy). Mais finalement, dû à une trop faible part faite à la convivialité dans cette fusion de fiche (condition *sine qua non* du PCDR), toute l'attention communale se porte sur la seule fiche 1.5 : l'aménagement du village de Moulin du Ruy. Il explique brièvement le nouvel aménagement en zones partagée 20 km/h de la rue rejoignant le petit pont au carrefour de la salle communale.

La décision est finalement prise d'envoyer aux membres absents de la CLDR l'idée de l'entrée en 2^{ème} convention avec le projet 1.5 Moulin du Ruy afin de la valider. Un délai de quinze jours sera octroyé à ces membres absents pour marquer leur accord sur le choix d'activer cette fiche. Lorsque toute la CLDR l'aura validée, Monsieur GOFFIN commencera les démarches pour le rachat communal du terrain situé près de l'école de Moulin du Ruy.

7) Désignation d'un auteur de projet : Avis sur le modèle de cahier spécial des charges

La discussion à ce sujet s'ouvre en précisant que le critère principal a changé : ce n'est plus le prix, mais la qualité/créativité du projet. Le montant rémunérateur destiné à l'auteur du projet étant fixé dès le départ, chaque candidat n'a plus qu'à venir proposer la meilleure des idées. Il vient avec un projet et plus seulement un prix. Le meilleur projet présenté devant la CLDR sera ainsi sélectionné, sous réserve d'un droit communal de n'attribuer le marché à personne si aucun ne l'a convaincue. Il est aussi précisé que la CLDR peut, dès le départ, définir un budget maximum.

La réunion se termine à 22h 15. S'ensuit un verre de l'amitié.



S i t e d ' E x c e p t i o n

Commission Locale de Développement Rural (et CCATM)
Procès-verbal de la réunion du 23.08.2017

PRÉSENTS:

Effectifs

M. Eric DECHAMPS, quart communal
M. Bernard GOFFART
M. Philippe GOFFIN, 1^{er} suppléant de Mme Marylène LAFFINEUR, quart communal
M. Michaël HENNEQUIN
M. Alain MONSEUR, suppléant de M. Olivier LEGROS
M. Frank VINCENT
Mme Anne-Sophie DEFOEUX.

Invités

Membres de la C.L.D.R. :
M. Marc CORNILLE
Mme Alix EVRARD, agent de développement au GREOVA asbl.

EXCUSÉ:

M. Frédéric LEFORT

Mobilité (poursuite du lancement du plan d'actions Sécurité/Mobilité en collaboration avec les membres de la C.L.D.R.)

Il s'agit de la seconde concertation des deux commissions : *Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)* et *Locale de Développement Rural (CLDR)*. Dans le cadre du lancement de leur projet commun de consultation citoyenne quant à un futur *Plan d'actions en faveur de la Mobilité et de la Sécurité routière sur la Commune*, l'objet de la réunion du jour consiste à s'accorder sur le contenu du courrier à adresser aux citoyens, sur les moyens de diffusion de ces courriers et formulaires, sur les moyens de réception de ce formulaire, sur le contenu de ce dernier à faire compléter par les citoyens, sur les modalités de dépouillement des formulaires ainsi que sur le planning à attribuer au plan d'actions global.

Moyens de diffusion du courrier (et du formulaire)

Le courrier d'information sera diffusé *via* de nombreux vecteurs : le *Vlan*, le bulletin communal, un toutes-boîtes dans chaque boîte aux lettres, le site *Internet* et la page *Facebook* de la Commune, les écoles (communales du moins *via* une lettre à transmettre aux parents), toutes les associations communales, les commerces, le *Service d'Échange Local* et le *Groupe d'Achats Communs*, et enfin un courriel aux citoyens ayant déjà pris part à l'*Opération de Développement Rural* (seules adresses courriels, fournies lors des CLDR et de GT, dont dispose la Commune).

Un formulaire papier vierge sera joint aux toutes-boîtes pour ceux qui souhaiteront le compléter à la main et le déposer/renvoyer à la Commune. Tous les autres vecteurs informeront aussi le citoyen de l'existence du même formulaire à compléter en ligne (formulaire *Google Forms*) facilement disponible sur le site *Internet* et sur la page *Facebook* de la Commune.

Moyens de réception du courrier

Le formulaire (facilement accessible via le site *Internet* et la page *Facebook* de la Commune) pourra être complété en ligne puis enregistré en un clic sur un compte *Google Forms* géré par un administrateur communal. Les versions papiers pourront être déposées/envoyées dans la boîte aux lettres communale.

Contenu du courrier à adresser aux citoyens

Mme EVRARD, agent de développement au GREOVA, a simplifié la proposition du courrier à adresser aux citoyens qui avait été proposée aux membres le 25 juillet dernier par Monsieur GOFFART. Il avait en effet été convenu qu'un toutes-boîtes serait plus percutant avec un style plus simple et plus direct.

Tous les membres analysent et commentent ensemble pour améliorer cette nouvelle proposition (forme et style). Il est finalement convenu d'attirer l'attention sur les divers points liés à la mobilité et à la sécurité routière par des logos/signaux graphiques (bus, piétons, carrefour, abords des écoles etc.) plutôt que par des mots. Le planning de ce plan d'actions y est aussi clairement annoncé aux citoyens par une phrase d'accroche (*Un an pour notre sécurité routière*) et un tableau/ligne du temps (*PRÉPARER Juillet - Août 2017 / CONSULTER Septembre - Octobre 2017 / DÉPOUILLER Novembre 2017 / ANALYSER Décembre - Janvier - Février 2018 / PROPOSER/COMMUNIQUER Mars - Avril 2018 / TESTER Mai - Juin - Juillet 2018*)

Y seront aussi annoncées aux citoyens les différentes manières de compléter et de renvoyer le formulaire (en ligne ou version papier) ainsi que la durée et l'échéance de la phase d'enquête : possibilité de le compléter entre le 01 et le 31 octobre.

Dès ce jour, les commissions disposent de 4 semaines pour la mise en route de ce courrier.

Mme EVRARD s'engage à leur fournir rapidement le courrier actualisé par tous lors de cette réunion.

Contenu du formulaire

Avant de convenir du contenu du questionnaire à soumettre aux citoyens, il convient d'abord de s'accorder sur le fait que des questions ouvertes sont indispensables afin de récolter des témoignages clairs de problématiques ainsi que des propositions intéressantes de leur part. Le but est de les faire s'exprimer en termes d'objectifs (par exemple : « Que la vitesse des automobilistes diminue dans ma rue ») et non de moyens (par exemple : « Il faut installer des radars et non des casse-vitesse »), à savoir qu'il existe à cet effet des experts et que ce travail leur incombe.

Voici le titre du questionnaire : UN AN POUR NOTRE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (+ icônes en rappel de ceux du courrier).

Voici le fil des questions à agencer :

- NOM, Prénom, adresse postale, adresse courriel, numéro de téléphone (réponses obligatoires)
- Possibilité de répondre à un même ordre répété de questions si souhait du citoyen de faire part de plusieurs problématiques et suggestions de solutions (réponses longues, non obligatoires donc, et possibilité de sauter à la fin du questionnaire pour ceux qui ne souhaitent pas exposer beaucoup de problématiques) :
 - Lieu le plus précis possible de la problématique : adresse et numéro, localisation GPS si possible (question ouverte – réponse longue obligatoire pour la première).
 - Description détaillée de la problématique.
 - Commentaire à partager.
- ⇒ La même question se répète 5 fois / ou possibilité de sauter à la fin du questionnaire :
 - Lieu de la problématique le plus précis possible : adresse et numéro, localisations GPS si possible (question ouverte – réponse longue non obligatoire cette fois).
 - Description détaillée de la problématique.
 - Commentaire à partager.
- Disposez-vous de photographie(s) de ces problématiques ?
Oui – Non
Si oui, envoyez-la/les- nous par mail à l'adresse administration.communale@stoumont.be
avec pour objet : « *votre NOM votre Prénom – Enquête Sécurité* »
Votre identification est en effet indispensable pour que nous puissions faire le lien entre vos photos et la/les problématique(s) que vous avez décrites dans votre formulaire.

(Remarque : si *Google Forms* permet aux citoyens de joindre un document, ce sera évidemment plus simple de charger directement la photo en ligne.)
- Confirmation de l'enregistrement du formulaire en ligne.

Dépouillement du formulaire

Les formulaires doivent tous être complétés entre le 01 octobre et le 31 octobre 2017.

La question est abordée quant à l'identité de ceux qui se chargeront de dépouiller les formulaires. C'est aux membres des CCATM/CLDR, à l'administration communale ainsi qu'aux agents du GREOVA que ce travail – d'une durée de maximum un mois – incombera.

Il sera donc indispensable que tous les membres statuent sur une même grille d'analyse selon différents critères clairement définis (pas encore préparée) afin que chacune de ces personnes puisse traiter chaque formulaire avec le même regard objectif.

Planning du plan d'actions

Le planning suivant, étalé sur une année, semble pouvoir être respecté. C'est d'ailleurs ainsi qu'il est annoncé aux citoyens dans le courrier.

Juillet - août 2017	Préparation du courrier, du formulaire et du planning.
Septembre - Octobre 2017	Enquête auprès des citoyens via le formulaire.
Novembre 2017	Dépouillement des réponses via grille d'analyse commune.
Décembre - Janvier - Février 2018	Analyse des problèmes et des pistes de solutions.
Mars 2018	Proposition à la Commune des aménagements possibles.
Avril 2018	Retour aux citoyens quant aux aménagements envisagés.
Mai - Juin - Juillet 2018	Tester quelques aménagements simples et concrets.

La réunion se clôture à 21h10.

Tableau de présence :

Nom	Prénom	Poste	Présent	Excusé	Absent
Goffin	Philippe	Président	x		
Collienne	Christian	Secrétaire	x		
Abras	Bernadette	Suppléant	x		
Brismée	Nathalie	Suppléant			x
Cornille	Marc	Suppléant	x		
Crucifix	Chantal	Effectif			x
Defoeux	Anne-Sophie	Suppléant	x		
Depasse	Bruno	Effectif		x	
Depasse	Nathalie	Suppléant			x
Dor	Luc	Suppléant			x
Dupont	José	Suppléant			x
Gilkinet	Didier	Effectif	x		
Hennequin	Michaël	Effectif		x	
Hermans	Daniel	Effectif	x		
Huque	Virginie	Effectif			x
Joost	Custers	Suppléant			x
Laffineur	Fédéric	Effectif			
Lebrun	Jean	Suppléant	x		
Lecrenier	Frédéric	Suppléant			
Lefort	Frédéric	Effectif			
Monseur	Alain	Effectif	x		
Noël	André	Effectif	x		
Schyns	Roger	Suppléant			x
Franck	Bernadette	SPW		x	
Vanni	Maurine	GREOVA	x		

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la réunion du 09 mars 2017
- 2) Approbation du PV de la réunion du 25 juillet 2017
- 3) Approbation du projet d'enquête relatif à la mobilité/sécurité
- 4) PCDR Lorcé – Etat d'avancement des travaux
- 5) Budget CLDR : 1^{er} dépliant consacré au petit patrimoine de Chevron
- 6) PCDR – 2^e convention : choix de la fiche à introduire
- 7) Divers

1) Approbation du PV de la réunion du 09 mars 2017

Le procès-verbal est approuvé sans remarque.

2) Approbation du PV de la réunion du 25 juillet 2017

Le procès-verbal de la réunion est approuvé sans remarque.

3) Approbation du projet d'enquête relatif à la mobilité/sécurité

M. GOFFIN rappelle qu'une réunion s'est tenue entre les membres de la CCATM et ceux de la CLDR afin d'aborder la problématique de la sécurité routière sur la commune de Stoumont. Au cours de cette réunion commune, il a été convenu de réaliser un questionnaire à destination des citoyens afin de réaliser un état des lieux des points dangereux sur l'entité. Le questionnaire ainsi que la lettre d'introduction de ce dernier ont été joints à la convocation afin de procéder à leur approbation par les membres de la CLDR. Un membre souhaite voir apparaître la date limite de remise du questionnaire à la fin de ce dernier. Un autre souligne une erreur dans le numéro de téléphone. Le questionnaire sera adapté aux remarques émises en réunion. Les deux documents sont ensuite approuvés à l'unanimité.

Un membre souhaite savoir si la CCATM prévoit de concerter la police dans son enquête. M. GILKINET précise que cette démarche a été réalisée, il s'agira notamment de rencontrer l'Agence wallonne pour la sécurité routière dès le printemps 2018.

4) PCDR Lorcé – Etat d'avancement des travaux

Les travaux de Lorcé se terminent ; une inauguration se tiendra le dimanche 12 novembre 2017 à 11h00 en présence de Monsieur le Ministre René COLLIN.

Les membres estiment toutefois qu'il est dangereux pour deux véhicules de se croiser à hauteur de l'église. M. GILKINET explique qu'une réflexion est en cours au niveau communal afin de prévoir une ligne blanche sur la route et délimiter les deux bandes de circulation. Un membre suggère de placer un miroir. Toutefois, la commune ne souhaite plus placer de miroirs puisqu'en cas d'accident causé par un miroir givré/abimé/cassé, la commune peut être portée responsable. M. GILKINET ajoute enfin que la commune prévoit de mettre des catadioptrés à proximité des bacs à fleurs.

Les membres souhaitent obtenir des précisions quant aux aménagements à destination des personnes à mobilité réduite. La commune se chargera elle-même de ces aménagements ; le comité de village sera concerté afin de voir s'il est nécessaire de prévoir un accès pour voiturette.

S'ensuit la question de l'accès au parking : une chaîne est actuellement installée à l'entrée de ce dernier afin de garder un espace libre en cas de manifestations. Un autre parking est accessible au-dessus de la salle. Une rampe sera réalisée par la commune afin d'en faciliter l'accès.

5) Budget CLDR : 1^{er} dépliant consacré au petit patrimoine de Chevron

Une réunion s'est tenue entre le GREOVA et M. GOFFIN afin d'aborder les détails pratiques liés à la création d'une brochure de présentation du petit patrimoine de Chevron. Mme VANNI présente une ébauche de la brochure et invite les membres à faire l'inventaire des éléments de patrimoine dans leur village. L'idée consiste à

travailler par ancienne commune. Il conviendra ensuite de sélectionner les éléments de patrimoine devant apparaître sur le dépliant et élaborer un texte de présentation de ces éléments tout en restant concis afin d'éviter la surcharge d'informations.

Puisqu'une nouvelle carte des promenades est en cours d'élaboration, il s'agira de placer les éléments de patrimoine sur cette nouvelle carte. Un lien vers le site internet de la commune et celui de la Maison du Tourisme OVA pourra également être prévu pour les personnes souhaitant obtenir une information plus détaillée sur le patrimoine. Puisque le dépliant sera en partie destiné aux touristes, il conviendra de le traduire en néerlandais.

Il est suggéré de contacter M. GOYENNE pour solliciter sa participation au recensement du petit patrimoine de Chevron. Pour Stoumont, MM. DUMONT et LEPIECE pourraient apporter leur soutien. M. NOEL quant à lui concertera le Syndicat d'Initiatives afin de procéder au recensement du patrimoine de la Gleize. Une fois le recensement réalisé par les citoyens et/ou comités de village, il conviendra de valider l'information en commission. Ensuite, les informations seront envoyées au GREOVA qui se chargera de mettre en page le dépliant. Mme VANNI invite les participants à prendre des photos des éléments de patrimoine.

Mme VANNI se charge de contacter M. LORENT afin de lui demander les informations relatives à l'inventaire du patrimoine communal.

6) PCDR – 2^e convention : choix de la fiche à introduire

M. GOFFIN rappelle brièvement l'historique de la fiche relative aux aménagements de convivialité et de sécurité à Ruy. Jusqu'à présent, le projet ne pouvait pas être concrétisé puisqu'une partie des aménagements était prévue sur un domaine privé. Il avait dès lors été convenu de procéder à une demande de convention pour le projet au Moulin du Ruy. Toutefois, les habitants de Ruy ont organisé une Assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle M. GOFFIN a présenté la fiche 1.3 relative aux aménagements de convivialité et de sécurité dans le village. En fin de présentation, les villageois ont voté à l'unanimité pour que le projet se concrétise. Une partie du terrain sera donc cédée à la commune via un bail emphytéotique d'une durée de 27 ans.

La CLDR approuve la mise en œuvre de la fiche 1.3. En ce qui concerne la fiche 1.5 relative aux aménagements à Moulin du Ruy, elle ne sera finalement pas mise en œuvre puisque le projet à Ruy était prioritaire. Les membres approuvent cette décision à l'unanimité. La suite des étapes consiste à présenter la décision de la CLDR en Conseil communal.

7) Divers

Réhabilitation des fontaines et bacs à eau : les comités de village et citoyens sont invités à rendre un dossier à Qualité-Village-Wallonie afin d'obtenir un subside pour la réhabilitation des fontaines et bacs à eau de la commune. Un membre du PCDN suggère d'organiser une réunion conjointe avec la CLDR. M. GOFFIN suggère d'ailleurs d'y convier une personne travaillant pour l'association Qualité-Village-Wallonie afin de présenter les démarches à réaliser pour rendre un dossier complet. M. GOFFIN se charge de prendre contact avec cette personne.

La réunion se clôture à 19h25.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
INTERCLDR Aywaille, Comblain-au-Pont, Ouffet, Sprimont et Stoumont
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
Procès-verbal de la réunion interCLDR du 14 décembre 2017 à 19h00
(Maison communale – Place Leblanc 13 à 4170 Comblain-au-Pont)**

Présents :

AMADINI Pierre, CLDR de Comblain-au-Pont
 ANCION Claude, Président du GREOVA et vice-président de la FRW, Sprimont
 BAAD Lydia, CLDR de Comblain-au-Pont
 BARTHOLOME Michel, CLDR d'Aywaille
 BARTHOLOME Valérie, Agent communal en charge du PCDR d'Aywaille
 BAUDOIN Joseph, CLDR d'Ouffet
 BOZET Jean-Luc, CLDR de Sprimont
 CAES Raphaël, Echevin à Comblain-au-Pont
 COLLIERNE Christian, Agent communal en charge du PCDR de Stoumont
 CORNELIS Frédéric, CLDR de Comblain-au-Pont
 CORNILLE Marc, CLDR de Sprimont
 COUVREUR Didier, CLDR d'Aywaille
 DECLERCQ Jean-Marie, CLDR d'Aywaille
 DEFRERE Marcel, CLDR d'Ouffet
 DELMAL Christiane, CLDR de Sprimont
 DELVAUX Luc, Bourgmestre de Sprimont
 DELVILLE Anne-Françoise, Agent communal en charge du PCDR de Sprimont
 DEMONTY Jean-Marc, Echevin à Ferrières
 DYKMANS Pierre, CLDR de Sprimont
 EVRARD Alix, Agent de développement au GREOVA
 GOFFIN Philippe, Echevin en charge du PCDR de Stoumont
 GROSFILS Francis, CLDR d'Ouffet
 HENON Jean-Christophe, Bourgmestre de Comblain-au-Pont
 HOCQUET André, CLDR d'Aywaille
 HOUBEAU Benoît, Directeur de la Maison des Découvertes de Comblain-au-Pont
 JACOBS Anne, CLDR de Comblain-au-Pont
 LARDOT Renée, Echevine en charge du Développement Rural à Ouffet
 LEONARD Frédéric, Bourgmestre de Ferrières
 LIGOT Geoffrey, Agent de développement à la FRW
 LILIE Jacques, Directeur du GREOVA
 LOUON François, Agent de développement à Comblain-au-Pont
 MAKI Fabrice, CLDR de Comblain-au-Pont
 MARCHAL Odette, CLDR de Sprimont
 PARMENTIER Robert, CLDR d'Aywaille
 PIREAUX Anne, CLDR de Comblain-au-Pont
 PREUD'HOMME Eric, CLDR d'Aywaille
 RAHIER Marie, Agent communal en charge du PCDR de Ferrières
 ROBINSON Catherine, Chargée de projet à Comblain-au-Pont
 RUTHY Philippe, CLDR d'Ouffet
 SMETZ Liliane, Attachée de direction au GREOVA
 VANNI Maurine, Agent de développement au GREOVA
 VAN SULL Philippe, CLDR d'Ouffet
 VAN ZUYLEN Régine, CLDR de Comblain-au-Pont

Invités

BURGEON Katty, Agent communal en charge du PCDR d'Esneux
 CLOSJANS Aime, CLDR d'Anthisnes
 DANIEL Alain, CLDR de Lierneux
 HAMOIR Philippe, CLDR d'Esneux
 HONORE Claude, Syndicat d'initiatives de Trooz
 HONS Benoit, Echevin à Neupré
 KRIESCHER Claude, Président de la CCATM-CLDR de Hamoir
 LAMBERT Aline, Office du Tourisme d'Esneux
 LEGROS Michel, Bourgmestre en fonction à Hamoir
 LEMAITRE Julien, CLDR d'Esneux
 NINANE Diane, CLDR de Lierneux
 PIRNAY Emilie, Echevine à Clavier
 QUOILIN André, CLDR de Hamoir
 SERVAIS Jean-Claude, CLDR de Lierneux
 VAN ERPS Steven, CLDR de Hamoir
 VENDY Etienne, Echevin à Trooz
 WATHELET Damien, Echevin à Clavier

Excusés :

BREVERS Serge, CLDR de Ferrières
 CASSART Caroline, Bourgmestre d'Ouffet
 DECROUPETTE Noëlle, CLDR d'Ouffet
 DEFAYS Alain, CLDR de Sprimont
 DEFECHEREUX Marie-Louise, CLDR d'Ouffet
 DEFLANDRE Yves, CLDR de Ferrières
 DEGUEE Nathalie, CLDR de Ferrières
 DELMOTTE Didier, CLDR de Ferrières
 DI-STEPHANO Odette, CLDR de Ferrières
 FROIDBISE Francis, CLDR d'Ouffet
 HAOT Sandrine, CLDR de Ferrières
 HENNEQUIN Michaël, CLDR de Stoumont
 JADIN Benoit, CLDR d'Ouffet
 KALBUSCH Xavier, CLDR d'Ouffet
 LEFORT Frédéric, CLDR de Stoumont
 LEGRAND Jean-Pierre, CLDR d'Ouffet
 LEVERD Dominique, CLDR de Sprimont
 LEYBAERT Hervé, CLDR de Ferrières
 MAQUINAY Nadine, CLDR de Ferrières
 MAQUINAY Sandrine, CLDR de Ferrières
 MEERT Michèle, CLDR de Ferrières
 MIGEOTTE Benoît, CLDR de Ferrières
 MONSEUR Alain, CLDR de Stoumont
 PICQUOT Isabelle, CLDR de Sprimont
 RAHIER André, CLDR de Ferrières
 SERVAIS Emilie, CLDR d'Ouffet
 SERVAIS Valentine, CLDR d'Ouffet
 SIMONIS Maurince, CLDR de Ferrières
 WALHIN Freddy, CLDR d'Ouffet
 WAUTELET Fanny, CLDR d'Ouffet
 WAUTELET Paul, CLDR d'Ouffet

Ordre du jour :

- 1) Approbation des procès-verbaux des communes d'Aywaille, Comblain-au-Pont, Ferrières, Ouffet, Sprimont et Stoumont ;
- 2) PCDR et transcommunalité (Tourisme, Nature, Infrastructures, etc.) ;
- 3) Présentation de la Filière « *Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève* » :
 - Mesure 16.3 du PwDR, FEADER (genèse et état d'avancement du projet, pistes de travail, etc.)
 - Exposé de Mme Catherine ROBINSON, Chargée de projet à l'asbl *Les découvertes de Comblain* ;
- 4) Divers.

Introduction

Monsieur HENON, Bourgmestre de Comblain-au-Pont, ouvre la séance à 19h00 en remerciant les personnes présentes de l'intérêt qu'elles portent à cette réunion interCLDR coorganisée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Vesdre-Amblève (GREOVA) et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Monsieur ANCION, président du GREOVA et vice-président de la FRW, poursuit en insistant sur l'intérêt que représentent les réunions interCLDR, à savoir le partage d'expériences, la mise en réseau de leurs membres mais également des organismes qui les accompagnent dans le cadre de leur PCDR, comme dans ce cas précis la collaboration entre le GREOVA et la FRW ainsi que l'échange de bonnes pratiques entre communes. Une première édition, organisée en décembre 2016 entre Sprimont et Aywaille, avait permis aux membres des deux commissions de prendre connaissance des tenants et aboutissants de la Réforme des Maisons du Tourisme dans le cadre de laquelle les communes de Chaudfontaine et de Trooz, anciennement attachées à la Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux, ont été intégrées à la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève, alors devenue la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève. L'édition de cette année a pour cible la transcommunalité et les projets qui en découlent tels que celui de Filière « *Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève* » qui fera l'objet du point 3 de l'ordre du jour.

1) Approbation des procès-verbaux des communes d'Aywaille, Comblain-au-Pont, Ferrières, Ouffet, Sprimont et Stoumont

Vu le caractère particulier de la réunion interCLDR, il avait été préalablement convenu d'envoyer les procès-verbaux aux membres des différentes CLDR participant officiellement à la réunion interCLDR et de récolter leurs remarques éventuelles par retour de mail avant la tenue de la réunion. Aucune remarque n'a été émise. Les procès-verbaux des 6 communes sont approuvés.

2) Programmes Communaux de Développement Rural et transcommunalité

Madame EVRARD poursuit la séance en présentant les différents projets liés à la transcommunalité et pouvant faire partie intégrante des Programmes Communaux de Développement Rural, qu'ils soient liés aux infrastructures, au tourisme et à la nature ou encore à l'emploi et à la formation. Citons à titre d'exemples les itinéraires de mobilité douce comme le RAVeL de l'Amblève entre Stoumont, Aywaille,

Sprimont et Comblain-au-Pont, ou encore les liaisons transcommunales entre Ouffet et Clavier ou Trooz et Chaudfontaine.

Des projets d'infrastructures sportives peuvent notamment faire l'objet d'une collaboration entre différentes communes, tels que prochainement la mise sur pied d'un hall polyvalent par les communes de Clavier et Ouffet ou encore la mise à disposition de la piscine d'Aywaille aux communes alentours. Des maisons de garde médicale peuvent également faire l'objet d'une convention transcommunale.

En ce qui concerne le tourisme, différents produits touristiques et didactiques intercommunaux peuvent être concrétisés, c'est en outre la principale mission de la Filière « *Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Ambève* ».

La collaboration entre différentes communes offre un partage d'expériences non négligeable, comme le démontre le projet de réhabilitation d'une betchette qui figurera prochainement dans le PCDR de Trooz et qui tire ses enseignements du projet développé par le comité de village de Honny à Esneux.

3) Filière « Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Ambève »

Monsieur HOUBEAU, directeur de la Maison des Découvertes de Comblain, introduit la présentation du projet de Filière « *Découvertes Nature et Tourisme Ourthe-Vesdre-Ambève* » par un bref retour sur sa genèse. Madame ROBINSON, Chargée de projet à la Maison des Découvertes, poursuit la séance par une présentation de la filière et une invitation de tous à intégrer les futurs groupes de travail.

Vous trouverez le contenu de la présentation dans le power-point annexé à ce présent procès-verbal.

La réunion se clôture à 20h00 par une visite de la Maison des Découvertes et le partage d'un verre de l'amitié.